# Informations générales

Email de contact : pref-coordination@aude.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 17 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d’agglomération du Grand Narbonne

Si protocole de préfiguration : date de signature : 07 septembre 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: CA Le Grand Narbonne, nature: CA, SIREN: 241100593
* Nom: Aude, nature: departement, SIREN: 11

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PLH
* PLUI
* PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat de transition écologique
* LEADER
* contrat de ruralité
* contrat d’objectifs territorial
* contrat territorial d’Occitanie/Pyrénées Méditerranée
* Contrat grands sites Occitanie
* Programme de renouvellement urbain
* Contrat bourgs centres
* GALPA Etangs Mer Aude
* ATI territoriale
* ATI urbaine

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Action cœur de ville
* Petits villes de demain
* Territoires d’industrie
* France Très-Haut débit
* Nouveaux lieux nouveaux liens

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientation 1 : Le Grand Narbonne, Territoire de croissance verte, de transition environnementale et énergétique
* Objectif stratégique 1 : Rénover le patrimoine public / privé, lutter contre la précarité énergétique et favoriser la décarbonation des flottes de véhicules
* Objectif stratégique 2 : Maîtriser les énergies renouvelables terrestres et marines
* Objectif stratégique 3 : Connaître et préserver les écosystèmes exceptionnels du territoire pour maintenir la biodiversité et ses services écosystémiques
* Objectif stratégique 4 : Soutenir les pratiques agricoles et alimentaires durables
* Objectif stratégique 5 : Agir sur la qualité des sols pour une eau préservée et limiter la consommation d’eau
* Objectif stratégique 6 : Protéger les habitants des risques naturels par un urbanisme durable et la réduction des vulnérabilités
* Objectif stratégique 7 : Favoriser l’économie circulaire et la préservation de la ressource primaire
* Objectif stratégique 8 : Requalifier les centres anciens, les villes et villages du littoral dans une optique de transition écologique et / ou d’attractivité touristique durable
* Objectif stratégique 9 : Sensibiliser les habitants aux pratiques durables dans la mise en œuvre de la transition environnementale
* Orientation 2 : Le Grand Narbonne, Territoire de convergences des mobilités
* Objectif stratégique 1 : Définir des stratégies de mobilité globale
* Objectif stratégique 2 : Soutenir les grands projets ferroviaires, portuaires, fluviaux et aéroportuaires
* Objectif stratégique 3 : Consolider le maillage du territoire communautaire par une offre cohérente de modes de transports collectifs, complémentaires et intermodaux
* Objectif opérationnel 1 : Renforcer l’offre et le maillage de transports en commun existante et anticiper les impacts climatiques sur certaines lignes
* Objectif opérationnel 2 : Développer le covoiturage et identifier les secteurs à enjeux pour des zones de co-voiturage, développer l’auto-partage et le vélo-partage
* Objectif stratégique 4 : Développer les modes actifs de déplacements par le déploiement des services et infrastructures associées (voies vertes, canal de la Robine, Canal du Midi, …), en prenant en compte les usages des habitants et des entreprises
* Objectif opérationnel 1 : Développer des liaisons sécurisées quotidiennes cyclables et pédestres intercommunales et communales en fonction des usages
* Objectif opérationnel 2 : Développer des infrastructures et services pour une mobilité durable
* Objectif opérationnel 3 : Accompagner le développement de zone à faible émission
* Objectif stratégique 5 : Avoir recours aux énergies alternatives pour une mobilité durable
* Objectif opérationnel 1 : Déployer l’hydrogène vert et le bioGNV dans les transports
* Orientation 3 : Le Grand Narbonne, Territoire d’innovation économique et d’emplois
* Objectif stratégique 1 : Soutenir l’innovation et les domaines d’activités productifs du territoire pour un développement économique favorisant la croissance verte et l’économie circulaire
* Objectif opérationnel 1 : Préserver et développer l’industrie tout en l’accompagnant vers la décarbonation
* Objectif opérationnel 2 : Soutenir la transformation de l’agriculture (viticulture, ostréiculture, oléiculture, salins, …) et la transmission des exploitations
* Objectif opérationnel 3 : Accompagner les entreprises vers les transitions écologique et numérique et soutenir leur développement dans une démarche de croissance verte et d’économie circulaire
* Objectif opérationnel 4 : Valoriser l’attractivité du territoire par la promotion des domaines d’activités productifs et des filières innovantes
* Objectif stratégique 2 : Soutenir et développer l’économie résidentielle et présentielle autour des domaines d’activités stratégiques
* Objectif opérationnel 1 : Soutenir les commerces de proximité pour des cœurs de villages et villes vivants
* Objectif opérationnel 2 : Renforcer le patrimoine comme vecteur d’attractivité
* Objectif opérationnel 3 : Favoriser le déploiement d’un maillage de tiers-lieux d’activité
* Objectif stratégique 3 : Poursuivre une stratégie touristique de montée en gamme autour de 7 offres (écotourisme, tourisme de savoir-faire, tourisme culturel et patrimonial, croissance et tourisme bleu – économie de la glisse, tourisme actif, œnotourisme et gastronomie, tourisme industriel)
* Objectif opérationnel 1 : Développer une économie liée au tourisme autour des domaines d’activités stratégiques
* Objectif opérationnel 2 : Mieux packager les offres touristiques
* Objectif opérationnel 3 : Soutenir les actions en faveur des classements et labellisations d’excellence
* Objectif stratégique 4 : Poursuivre l’accueil des entreprises par un aménagement économique raisonné
* Objectif opérationnel 1 : Mieux connaître et organiser l’offre foncière sur le territoire en favorisant la requalification de friches foncières et immobilières, situées ou non en ZAE
* Objectif opérationnel 2 : Innover dans les aménagements économiques pour s’adapter aux nouveaux modes de travail et aux contraintes environnementales
* Objectif stratégique 5 : Améliorer l’adéquation entre offre et demande de compétences, en particulier dans les secteurs en tension
* Objectif opérationnel 1 : Renforcer l’insertion et l’emploi, en lien avec les secteurs en perte d’attractivité
* Objectif opérationnel 2 : Soutenir le développement d’une offre de formation en lien avec les métiers en tension
* Orientation 4 : Le Grand Narbonne, Territoire de transitions sociales, culturelles, numériques et d’équilibre territorial
* Objectif stratégique 1 : Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural
* Objectif opérationnel 1 : Entretenir et restaurer le patrimoine public et privé
* Objectif stratégique 2 : Accompagner le parcours résidentiel des habitants et poursuivre l’accueil de nouvelles populations par un habitat de qualité et répondant aux nouvelles attentes
* Objectif opérationnel 1 : Adapter l’habitat au vieillissement de la population et à la solidarité intergénérationnelle
* Objectif opérationnel 2 : Lancer des expérimentations pour rénover le patrimoine bâti et identifier de nouveaux modèles d’habitat
* Objectif stratégique 3 : Favoriser la richesse humaine et la solidarité pour rompre l’isolement des personnes et renforcer l’accompagnement social
* Objectif opérationnel 1 : Développer l’offre d’éducation, d’animation, d’accompagnement et de prévention pour la jeunesse
* Objectif opérationnel 2 : Soutenir la création des lieux préservant la convivialité et le lien social
* Objectif stratégique 4 : Faire de la culture et du sport un levier d’émancipation sur le territoire et favoriser l’égalité d’accès aux pratiques culturelles et sportives
* Objectif opérationnel 1 : Développer le sport et la culture et mailler les équipements
* Objectif stratégique 5 : Développer un meilleur niveau de services (petite enfance, éducation, accessibilité / handicap, personnes âgées, santé, …) répondant à l’évolution des modes de vie et luttant contre les inégalités
* Objectif opérationnel 1 : Faciliter l’organisation de l’offre de soins sur le territoire
* Objectif opérationnel 2 : Maintenir et développer l’offre de services publics et de proximité
* Objectif stratégique 6 : Aménagement de l’espace public pour une réponse adaptée aux besoins des populations, du développement économique, du lien social et de la transition énergétique
* Objectif opérationnel 1 : Requalifier les axes structurants avec un partage des usages adapté aux enjeux
* Objectif opérationnel 2 : Soutenir les opérations de desserte des entreprises et centres d’intérêt
* Objectif opérationnel 3 : Préserver le cadre de vie des habitants par des moyens de prévention

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : NC

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Restauration et alimentation durable
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Emploi et Insertion
* Economie, production et consommation durable
* Commerce, artisanat de proximité
* Sensibilisation et animation de la transition
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Formation professionnelle
* Education
* Santé et soins
* Tiers Lieux
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 378

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 78

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* services de l’Etat
* Nom: CA Le Grand Narbonne, nature: CA, SIREN: 241100593
* ADEME
* établissements publics et opérateurs mobilisés sur le CRTE
* Nom: Aude, nature: departement, SIREN: 11
* Membres des communes
* Nom: Occitanie, nature: region, SIREN: 76
* banque des territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires et comité local de cohésion des territoires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Consultation publique/citoyenne

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale :

* CAUE
* Agence technique départementale
* Préfecture de l’Aude
* DDTM
* ANCT
* conseil départemental de l’Aude

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* CEREMA
* agence de la transition écologique
* caisse des dépôts
* OFB
* ANAH
* ANRU
* BpiFrance
* AFD

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€